

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11068**

Intitulé

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles BEPA Travaux de laboratoire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1967)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'un laboratoire. Il procède à des tests et à des contrôles sur des matières premières, des encours de fabrication, des produits fabriqués, ou élaborés par le service recherche.

Il vérifie les caractéristiques physiques, la composition (chimique, biologique, biochimique, minérale...) et la conformité par rapport à des normes déterminées par la fabrication ou le laboratoire.

Il applique des directives ou des protocoles d'analyse préétablis et manipule des appareils plus ou moins complexes dont il peut assurer le montage et le démontage.

Il peut également procéder à des préparations (chimie, agroalimentaire...).

Il participe à l'enregistrement et la transmission des résultats à son responsable hiérarchique dans une logique de traçabilité et de participation à la démarche qualité appliquée au sein de l'entreprise.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

Capacités générales

C 1 : Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2 : Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3 : Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

Capacités professionnelles

C 5 : Identifier les éléments de contexte de l'activité

C 6 : Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus de transformation, dans une perspective de durabilité

C 7 : Organiser son travail au niveau du poste

C 8 : Réaliser des analyses selon des protocoles préétablis dans le respect des procédures du laboratoire

C 9 : Utiliser les matériels, équipements et consommables du poste dans le respect des consignes et de la sécurité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les laboratoires d'analyses et de contrôle qualité des secteurs de l'agriculture, de l'environnement, de la santé animale et des industries agroalimentaires, chimiques, pharmaceutiques ou cosmétiques.

Types d'emplois accessibles :

Agent de laboratoire, aide de laboratoire, préparateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre de la formation initiale (scolaire et apprentissage) le diplôme du BEPA travaux de laboratoire d'élevage s'inscrit dans un cursus de trois ans qui mène au baccalauréat professionnel « Laboratoire Contrôle Qualité »

Les composantes de la certification sont

épreuve E1, qui permet de valider les capacités C1, C2 et C3

épreuve E2, qui permet de valider les capacités C5 et C6,

épreuve E3, qui permet de valider les capacités C7, C8 et C9

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	/
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D811-145

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité "Travaux de laboratoire" (JO du 5 septembre 2009)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : www.chlorofil.fr

Textes et références : <http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

Lieu(x) de certification :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Historique de la certification :

Certification précédente : option Transformation, spécialité Laboratoire, contrôle de la qualité